

Demander un emplacement PMR

Cette démarche vous permet de demander la création d'un emplacement public de stationnement ou d'arrêt des véhicules pour les personnes détentrices de la carte mobilité inclusion ou de la carte GIC-GIG.



Si vous accédez au portail O.Net Citoyen et que vous ne possédez pas de compte, vous ne pourrez pas accéder à l'ensemble des démarches en ligne. Créez votre compte pour gagner du temps, effectuez toutes vos démarches, suivre leur statut et garder leur historique.

Comment faire ?

Vous avez la possibilité de réaliser cette démarche en ligne sur le portail O.Net citoyen ou en contactant directement la Police Municipale d'Onet-le-Château

CONTACTEZ LE SERVICE POLICE

MUNICIPALE



SERVICES MUNICIPAUX ADMINISTRATIFS

Police municipale

13, rue des fauvelles
12850 Onet-le-Château

Du Lundi au Vendredi : 7h30 – 20h15 | Samedi : 9h30 – 16h45
0565771608

[Itinéraire](#)

[Déclarer un objet perdu/trouvé](#)

[S'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances](#)

[Contact](#)